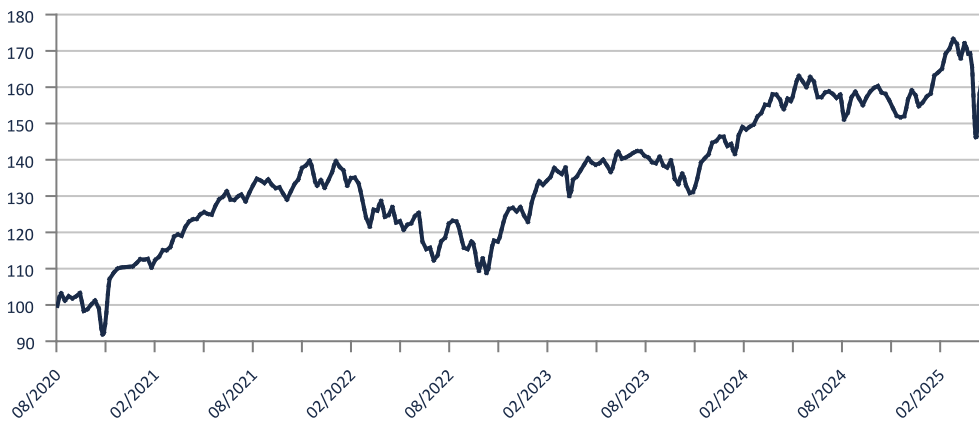


Actif net du portefeuille : 122,22 M€
Valeur liquidative de la part : 16,680 €

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP a pour objectif d'obtenir, sur sa durée minimum de placement recommandée de 5 ans, et en intégrant un filtre Investissement Socialement Responsable (ISR) pour la sélection et le suivi des titres, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indice de référence, tout en cherchant à réduire d'au moins 40 % l'intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille par rapport à celle de son indice de référence.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)



PERFORMANCES DU FONDS

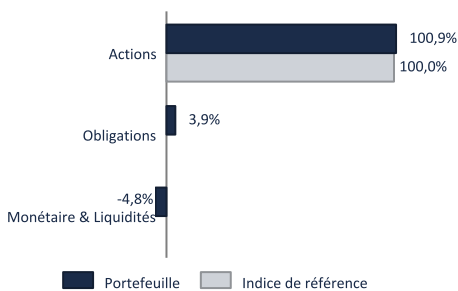
| Performances cumulées (en %) | 1 mois | 2025 | 1 an | 3 ans | Depuis Création |
|------------------------------|--------|------|------|-------|-----------------|
| Portefeuille | 0,18 | 5,84 | 5,57 | 32,17 | 66,47 |
| Indice de référence | 0,15 | 7,69 | 9,04 | 37,07 | 68,53 |

| Performances annualisées (en %) | 1 an | 3 ans | Depuis Création |
|---------------------------------|------|-------|-----------------|
| Portefeuille | 5,57 | 9,74 | 11,35 |
| Indice de référence | 9,04 | 11,08 | 11,64 |

| Performances annuelles (en %) | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 |
|-------------------------------|------|-------|--------|-------|
| Portefeuille | 6,63 | 19,29 | -10,48 | 23,35 |
| Indice de référence | 9,49 | 18,65 | -12,31 | 22,67 |

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC

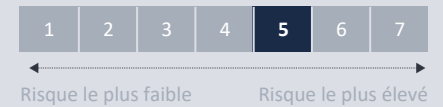
| Valeurs actions | Poids | Secteur |
|------------------------------|-------|------------------------------|
| SAP SE / XETRA | 4,18% | Technologie |
| ASML HOLDING NV | 3,81% | Technologie |
| LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI | 3,29% | Consommation non essentielle |
| SANOFI - PARIS | 3,05% | Santé |
| SIEMENS AG-REG | 3,00% | Industries |

CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 04/08/2020

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) ⁽¹⁾ :



Forme juridique : FCP

Classification AMF : Actions de pays de la zone euro

Article SFDR ⁽²⁾ : 8

Code ISIN : FR0013424066

Devise : Euro

Indice de référence :

(Dividendes réinvestis)
100% MSCI EMU NR EUR

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 0,51%

Coûts de transaction : 0,13%

Affectation des résultats : Capitalisation

Principaux risques :

Risque de perte en capital

Risque actions

Risque de durabilité

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

INDICATEURS DE RISQUE

Volatilité annualisée

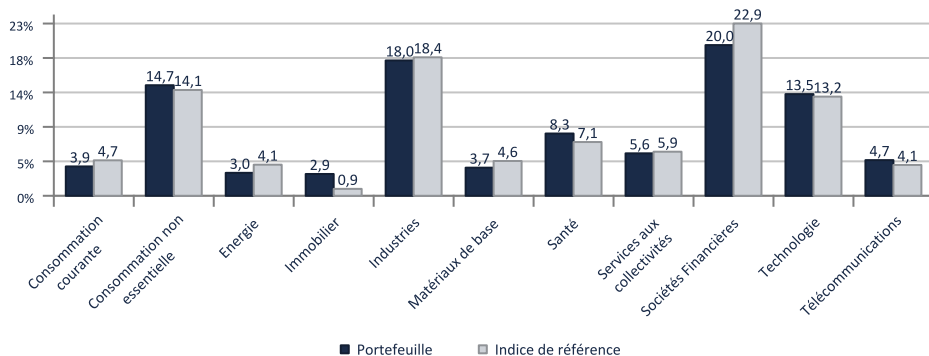
| | 1 an | 3 ans | Depuis Création |
|----------------------------|-------|-------|-----------------|
| Portefeuille (en %) | 16,05 | 15,33 | 16,42 |
| Indice de référence (en %) | 16,21 | 15,59 | 16,50 |
| Tracking error (en %) | 2,30 | 1,93 | 2,23 |

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS A LA PERFORMANCE DU MOIS

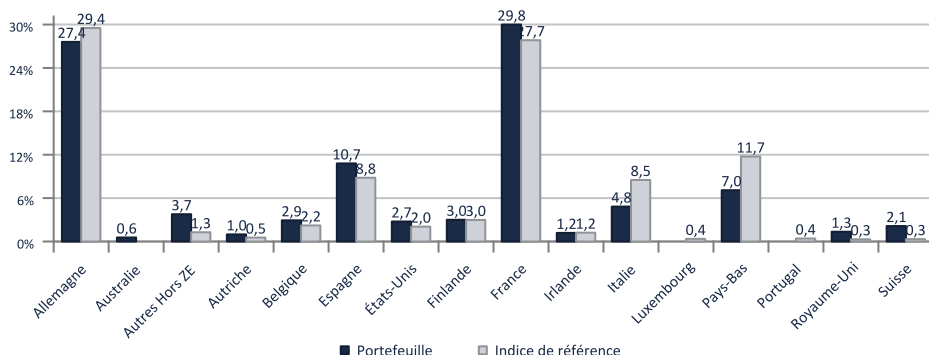
| Meilleurs contributeurs | Contribution | Moins bons contributeurs | Contribution |
|-----------------------------|--------------|------------------------------|--------------|
| EURO STOXX BANK 06/25 EUREX | 0,35% | LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI | -0,49% |
| VONOVIA SE | 0,30% | TOTALENERGIES SE PARIS | -0,31% |
| L OREAL (PARIS) | 0,24% | SANOFI - PARIS | -0,19% |
| SAP SE / XETRA | 0,18% | AIRBUS SE | -0,18% |
| E.ON SE | 0,16% | ASML HOLDING NV | -0,16% |

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - ACTIONS

Répartition sectorielle hors OPC (en % d'actif)



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)



Répartition par typologie de secteurs hors OPC



Economie et Marchés

Le mois d'avril a été marqué par une intensification des tensions commerciales, consécutive à l'annonce par l'administration Trump de nouvelles mesures tarifaires dont l'ampleur a pris les investisseurs de court. Cette évolution s'est accompagnée d'un accroissement de la volatilité sur les marchés financiers, entraînant un repli généralisé (mais finalement temporaire) des indices actions à l'échelle mondiale. L'indice VIX (Volatilité) a ainsi atteint un pic au cours du mois (point haut depuis début 2020), tandis que le S&P 500 enregistrait une baisse de -11% en trois séances début avril. Toutefois, l'ouverture d'une période de négociations de 90 jours annoncée par le président Trump a permis une relative accalmie, bien que les tensions avec la Chine demeurent vives et qu'aucun accord tangible n'ait encore été conclu. Dans ce climat d'incertitudes, les flux de capitaux se sont orientés de manière plus prononcée vers les actifs refuges, à l'instar de l'or. En Europe, qui s'est vu imposer un tarif réciproque de 20%, l'incertitude pèse également. Les actions européennes ont aussi accusé le coup à l'instar du Stoxx Europe 600 (-1,2%) et du CAC 40 (-2,5%). Toutefois, les actifs européens ont profité de la défiance envers les actifs américains, ce qui a favorisé un retour des flux vers la zone euro. De plus, les obligations allemandes, recherchées en tant que valeurs refuges, ont vu leur rendement à 10 ans reculer de -30 pb, à 2,44%. Enfin, la position accommodante de la BCE a renforcé la confiance envers la zone, l'institution ayant abaissé ses taux directeurs de -25 pb et laissé entendre qu'elle restait prête à intervenir davantage ces prochains mois.

Le mot du gérant

Avril aura été marqué par le jour de la libération ' au cours duquel Donald Trump a décidé d'augmenter les droits de douane à l'importation, à un niveau jamais atteint. Sous le choc, d'autant que la Chine a fait le choix de riposter dans la même ampleur, les marchés ont plongé sur la première partie du mois. Ils se sont ensuite totalement repris alors que des signaux de désescalade sont apparus. Pour autant, la probabilité d'une résurgence de l'inflation et d'un affaiblissement de la croissance mondiale est à ce stade renforcée. Dans ce contexte, les secteurs défensifs s'illustrent, à l'instar de l'immobilier tandis que l'énergie est en nette baisse sur fond de crainte sur le niveau de demande et de surplus d'offre. Sur la période, le fonds affiche une performance inférieure à son indicateur de référence (+0.15%). Alors que l'allocation sectorielle a été globalement neutre, la stratégie a souffert de sa sélection de titre, Teleperformance abandonne -9%, SKF ne progresse de 1%.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Note risque ESG

| | Portefeuille | Univers de départ |
|--------------------------------------|--------------|-------------------|
| Note risque ESG moyenne pondérée | 15,92 | 18,56 |
| Taux de couverture (en % de l'actif) | 99,56% | 99,69% |

Note risque ESG du portefeuille : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

| Fonds/Univers | Contribution du pilier E | Contribution du pilier S | Contribution du pilier G |
|-------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Portefeuille | 19,81% | 47,90% | 32,29% |
| Univers de départ | 22,55% | 47,94% | 29,51% |

* Les pourcentages présentés par pilier E ou S ou G représente la contribution de ce pilier au risque global ESG du fonds/univers. L'univers de départ pour ce fonds est : MSCI Europe (MXEU).

Controverses par niveau de gravité

| Niveau de controverse | % de l'actif du fonds (hors OPC, dérivés, liquidités, souverains) exposé à des controverses | % de l'univers de départ exposé à des controverses |
|-------------------------------|---|--|
| Aucune controverse identifiée | 6,53% | 6,21% |
| Niveau 1 | 13,72% | 14,44% |
| Niveau 2 | 53,32% | 46,14% |
| Niveau 3 | 25,89% | 27,86% |
| Niveau 4 | 0,54% | 4,51% |
| Niveau 5 | 0,00% | 0,84% |
| Taux de couverture | 100,00% | 100,00% |

Source des données : Sustainalytics

Intensité carbone

| | Intensité carbone (TCO2/M€ investis)* | Taux de couverture |
|---|---------------------------------------|--------------------|
| Portefeuille** | 75,97 | 98,93% |
| Indice de référence : MSCI EMU NR EUR | 134,11 | 95,12% |
| Variation du portefeuille par rapport à l'indice de référence | -43,35% | |

* L'intensité carbone du portefeuille est calculée à partir des données de l'agence S&P Global Trucost, dont la méthodologie du calcul des émissions carbone diffère légèrement de celle du GHG Protocol (Greenhouse Gas Protocol). Elle comprend :

- les émissions directes des entités détenues ou contrôlées par l'entreprise ainsi que toutes les autres émissions dérivées des opérations de l'entreprise
- les émissions indirectes liées à la consommation d'énergie ainsi que les émissions des fournisseurs directs de l'entreprise

Ainsi les Scopes 1, 2 et une partie du Scope 3 du GHG Protocol sont couverts par cette méthodologie de calcul de l'intensité carbone. Pour plus d'informations, voir <https://www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf>

** L'intensité carbone du portefeuille est calculée sur les actifs cotés du portefeuille à l'exclusion du cash et des OPC investis.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

| | Portefeuille | Univers de départ | Source | Définition de l'indicateur |
|--|-------------------------------|----------------------------------|----------------|---|
| VIOLATION UNGC* | 0,00% | 0,00% | Sustainalytics | La part des actifs du fonds exposés à des entreprises qui violent les principes de l'UN Global Compact * ou les principes directeurs de l'OCDE. |
| * United Nations Global Compact : unglobalcompact.org | Couverture du fonds : 100,00% | Couverture de l'univers : 98,59% | | |
| FEMMES SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (EN %) | 42,05% | 39,89% | Sustainalytics | Moyenne pondérée du pourcentage de femmes siégeant au conseil d'administration des entreprises. |
| | Couverture du fonds : 99,04% | Couverture de l'univers : 98,59% | | |
| EXISTENCE D'UNE POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS | 99,33% | 99,52% | Sustainalytics | La part des investissements dans des entités ayant une politique en matière de droits humains en ligne avec les principes directeurs des Nations unies en matière de droits de l'Homme. |
| | Couverture du fonds : 99,01% | Couverture de l'univers : 92,52% | | |

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.